

RÉDACTION  
ADMINISTRATION  
BUREAU DES ABONNEMENTS  
Imprimerie Saint-Paul  
Avenue de Fribourg, Fribourg, Suisse

## ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1.50	4	7	14
Etranger	Fr. 1.50	4	11	23

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement par correspondance sur la carte de 20 cent.

Compte de chèque postal Ila 14.

D.L.K.

## naires des Revues

du 14 avril : Gabriel Hanke, condamné au décapage. Alerte et le public de demain. Une littérature nouvelle. La vie sociale et nationale de la Suisse. Le milieu du jour. Un charitable pendant la guerre. Du conseil de l'art dirigé par Nyrop, par M. J. Sulz. Idées un jour le jour. Rôle

illustré de la Revue hebdomadaire sur papier glacé, par la fin de l'année. Il forme une édition, 8, rue Garancière, Paris et du catalogue des éditions de livres par an.

## lions nouvelles

casques suisses  
Maille, à Lausanne, vient de vendre des vêtements réglementaires à l'armée suisse : elles ont été fabriquées à l'atelier du ministère militaire.

TE, Fribourg  
USURBAN, 46

choix de chemises,  
et sous-vêtements  
P 2214 F 2374  
tambours aux teintes  
chemises et blouses.

er, Kohler  
S. A., VEVEY

tions de Fr. 50

rale Suiza de Chocolata  
10 mai 1914

designées par tirage au sort au pair de Fr. 500.—

Cie, à Vevey;  
S. A.,  
Gauthier & Cie, à Lausanne;

demière.

numéros :

389 440 450 486 68  
760 805 887 920 93  
1648 1692 1715 1887 188  
2327 2361 2497 2603 288  
3393 3413 3415 3487 352

urir à partir du 1<sup>er</sup> juin 1914  
P 608088 1934

onsell d'administration.

ria n. à Bulle, achats de

eaux, chêne

Prise d'indiquer les épaisseurs par m<sup>2</sup>, vendus sur wagons.  
P 217 2236

AGES

E. Boillot & Co

e-Fonds

MISSION

unes de son exploitation et de ses

de Jeux,

ux, s'adresser à la Bourse

P 21140 C 2165

ERTE

de la Malgrange

ex 1880

exquis.

ans des propriétés établis et plantes fruitières, dérangements d'estomac, etc., etc. Préverständ contre l'influenza.

Ch. ngt.; Lapp, Bourg, Willerex, Musy et

ard; Fr. Guidi, rue des

on, rue des Alpes; Ayer, Miserez, rue de Lausanne

Strobel et Gavini, et Pharmacie économique

Châtel-St-Denis; L'Escalier

Grohé; Pharmacie de

Christiansen, Monton.

Mme. Eignerma, II 55; F 971-227

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

## Nouvelles du jour

### Reprise de l'offensive anglaise en Artois. Démission du chef du cabinet brésilien. Nouveau cabinet à Athènes.

Les Anglais ont entrepris, hier, une grande attaque contre le front allemand d'Artois, soit contre la fameuse ligne Drocourt-Quesnay, dit ligne Hindenburg. L'avant-front de cette ligne part du carrefour des routes Vimy-Achelle et Villers-Méricourt, passe à l'est d'Arleux, conquise le 28 avril par les Anglais, et à l'ouest de Fresnoy et d'Oppy, à la lisière orientale de Gavrelle, traverse Roux, franchit la Scarpe, passe à l'ouest de Pelvex et de Boiry, traverse le Coquel entre Guemappe et Vis-en-Artois, court Chérissy et Pontaine, franchit la Sensée au nord de Croisilles, passe entre ce bourg et Bullecourt et atteint le ruisseau de l'Hirondelle entre Noreuil et Quesnay.

Les Anglais annoncent qu'ils ont déjà fait plusieurs brèches dans la ligne de défense allemande.

La Chambre française se réunit le 22 mai, et l'on prévoit que, dès la rentrée, elle décidera de siéger en comité secret, car il faut un entourage au mécontentement provoqué par le succès incomplet des dernières opérations militaires.

Nous avons déjà mentionné que M. Jean Nemessy, député de la Charente, a annoncé qu'il interpellera sur la nécessité de déclencher un conseil de guerre les généraux qui ont été relevés de leur commandement. M. Diagne, député noir du Sénégal, socialiste, interpellera sur l'utilisation des troupes noires au cours de la dernière offensive. (On dit que ces troupes ont été particulièrement éprouvées.)

M. Ybarnegaray, député des Basses-Pyrénées, de l'Action libérale, et M. Dalbiez, député des Pyrénées-Orientales, radical-socialiste, interpellent sur la manière dont sont préparées et conduites les opérations ; M. Le Roy, député du Nord, radical-socialiste, et M. Guiraud, député du Tarn, radical-socialiste, sur l'organisation des services sanitaires au cours des récentes opérations ; M. Renand, député de la Seine-Inférieure, socialiste unifié, sur la conduite et les moyens des opérations militaires ; M. Boussenot, député de la Réunion, radical, sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour parer aux dommages qu'éprouve la flotte marchande du fait de la guerre sous-marin.

M. Ribot, chef du ministère, et M. Painlevé, ministre de la guerre, voient s'avancer de pénibles journées. Comment leurs tirs de barrage pourront-ils anéantir les assauts qui s'annoncent ?

M. Painlevé a fait des hécatombes d'officiers supérieurs pour se concilier la faveur des divinités démocratiques irritées.

M. Lambros, chef du ministère grec, a démissionné pour faire place à M. Zaimis, qui est en train de composer un nouveau cabinet où entrera M. Rhassis. M. Lambros n'avait d'autre raison de démissionner que celle de faciliter au roi Constantin une tentative d'amélioration de ses rapports avec l'Entente, avec laquelle M. Zaimis a toujours été en bons termes.

On annonce de Rio-de-Janeiro que M. Laurio Muller, ministre des affaires étrangères du Brésil, a démissionné. On n'indique pas les causes de cette démission suave. Mais, comme c'est l'agence Hayas qui en a reçue la nouvelle, on est tenté de l'interpréter en ce sens que M. Laurio Muller aura voulu se désolidariser d'avec ses collègues du ministère qui ont fait la récente déclaration de neutralité. Dans ce cas, le ministre des affaires étrangères se mettrait à la tête du mouvement interventioniste, qui semble avoir le dessus au Congrès. Cette assemblée a commencé hier la discussion de l'attitude à prendre par le Brésil dans les événements actuels.

Le Parlement roumain est convoqué pour

### Reprise de l'offensive anglaise en Artois.

### Démission du chef du cabinet brésilien.

### Nouveau cabinet à Athènes.

la fin de mai. Il sera saisi d'un projet de loi selon lequel il serait procédé, après la guerre, à un remaniement général de la propriété agraire. L'Etat exproprierait une partie des détenteurs de *latifundia* et distribuerait deux millions d'hectares de terres aux paysans, qui ne sont, actuellement, en immense majorité, que des serfs travaillant pour le compte des boyards.

En outre, les domaines de la Couronne et ceux de l'Etat seraient remis en totalité aux paysans.

D'autre part, le Parlement aura à réformer les institutions politiques. Le gouvernement propose d'insinuer le suffrage universel.

Ces réformes avaient été annoncées il y a quelque temps par le roi, dans un discours prononcé à l'occasion d'une revue de l'armée.

Elles sont le contre-coup de la révolution russe. Mais déjà la constatation faite pendant la campagne, du peu d'entrain des masses paysannes à défendre un sol qui ne leur appartient pas et un Etat où elles sont sans droits, avait fait sentir la nécessité d'une réforme.

### L'accord germano-suisse

Berne, 3 mai. On communique officiellement :

*Les pourparlers entre les négociateurs allemands et suisses sont terminés. L'accord, qui devra être ratifié par les deux gouvernements, établit une prolongation jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1917 de la convention conclue le 2 septembre 1916 et qui a expiré le 30 avril 1917.*

A la suite de la conclusion de cette convention, on a la perspective que la Suisse sera approvisionnée en houille et en fer pour les prochains trois mois dans les proportions et sur la même base que jusqu'ici. En outre, il est donné aux principales industries suisses qui avaient été frappées par l'arrêté d'interdiction d'importation du gouvernement allemand la possibilité de reprendre, d'une manière satisfaisante, leurs exportations en Allemagne.

On nous écrit de Berne :

La information de la *Liberté* du 1<sup>er</sup> mai, disant que les négociateurs chargés d'examiner le renouvellement de l'accord germano-suisse veulent de terminer leurs travaux, a provoqué une recification fort mal avisée de l'Agence télégraphique. Les travaux des négociateurs étaient bel et bien virtuellement terminés mardi, et les séances de mercredi et jeudi ont plus servi qu'à transcrire et signer l'accord, après que l'autorité fédérale en eut pris connaissance.

Le communiqué officiel est sobre, en détails. Il procure une surprise agréable en ce sens que les prévisions d'après lesquelles les fournitures de charbon et de fer seraient diminuées se trouvent démenties. Toutefois, les termes employés n'apportent pas, sur certains points, une clarté parfaite. Il y a question des quantités qui ont été livrées jusqu'à présent. Est-ce qu'il s'agit des quantités prévues par l'accord du 2 septembre — 253.000 tonnes par mois — ou des quantités réellement importées en ces derniers mois et qui sont restées inférieures à 200.000 tonnes ?

Sur les charges incombant à la Suisse, pas un mot. Ce silence est explicable par le fait que l'accord avec l'Allemagne doit être, pour ainsi dire, négocié une seconde fois avec l'Entente, non en droit, mais en pratique.

Les pourparlers avec les Alliés, commencés à la suite de la note transmise en novembre, sont loin d'être terminés, on le sait. Un des points importants qui soulève des difficultés est celui des denrées fourrées pour le bétail. Les Alliés en veulent réduire considérablement le contingent, croyant ainsi diminuer l'exportation du bétail suisse en Allemagne. Or, c'est précisément le manque de denrées fourrées qui nous oblige à exporter.

M. le conseiller national Chuard ira négocier à cet égard sur place, à Paris, où MM. Grobet et Robert se trouvent déjà pour traiter d'autres points en discussion.

### Nouvelles diverses

Mgr Baudrillard, recteur de l'institut catholique de Paris, est parti pour Rome, où il doit rester une quinzaine de jours.

Talat pacha est arrivé, accompagné de sa

suite, à Munich. Le roi de Bavière était venu à la gare, souhaiter la bienvenue au grand-vizir.

Le généralissime russe Alexeï est arrivé sur le front de Riga.

M. Bonar Law a annoncé, hier, jeudi, à la Chambre des communes, qu'une séance secrète aura lieu jeudi prochain.

Aujourd'hui, vendredi, commence, à Paris, la quatrième réunion des parlementaires de l'Entente.

Des officiers français, perquisitionnant en Grèce, ont découvert et saisis 15.000 fusils.

Les journaux quotidiens français subissent une nouvelle réduction de forme et ne paraîtront que sur deux pages les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le gouvernement français projette de faire fermer toutes les pâtisseries et confiseries, à partir du 10 mai.

### LETTRE DE GENÈVE

Au Grand Conseil. — Renchissement de la vie et gênes croissantes. — Chez nos voisins de Savoie. — Sécurité gouvernementale française.

Genève, 3 mai.

Notre Grand Conseil a rouvert ses portes, mercredi, pour sa session de printemps. La première séance a été principalement consacrée à la nomination de diverses commissions.

Aux propositions individuelles, M. Paul Pictet a manifesté la crainte que la loi sur les routes et des constructions, en gestation depuis plusieurs années, ne fût pas encore discutée pendant la présente session. La commission chargée de son élaboration a cependant déjà tenu soixante-dix séances, mais les questions soulevées sont si nombreuses et si complexes qu'il n'est pas aisé de trouver la formule véritable et pratique.

Le renchérissement progressif de toutes les choses nécessaires à la vie bouleverse les budgets de l'Etat et des communes comme celui des particuliers. « Du bœuf d'autrui, large courroie », dit le proverbe. Un certain nombre de députés aiment à se faire de la popularité avec l'argent des contribuables. Ils uns proclament la nécessité de réviser l'échelle des traitements et d'accorder une augmentation aux petits fonctionnaires ; d'autres vont plus loin et proposent l'octroi d'une indemnité pour l'exercice 1916 dont les comptes sont bouclés depuis plusieurs mois. Le corps des instituteurs et institutrices primaires — des régents et des régentes, comme on les nomme à Genève — s'agit à son tour et se plaint de sa situation. Les régents estiment que seuls ils ont droit à une amélioration de traitement ; les régentes répliquent qu'il travail également un salaire égal et que les uns et les autres doivent être traités sur le même pied. Bientôt, la cohorte nombreuse des employés de la Police fera entendre ses doléances, et le coffre-fort de l'Etat va subir un rude assaut.

Si le Grand Conseil vote en principe l'augmentation des traitements, au lendemain de la guerre, il ne sera pas possible de revenir en arrière. A notre humble avis, il vaudrait mieux accorder une indemnité équitable du renchérissement qui pourrait être renouvelée chaque année, ce qui aurait pour conséquence de laisser à l'Etat les bras libres et de réservoir d'avvenir.

La situation matérielle de notre pays s'aggrave chaque jour. Lait, pain, viande, sucre, étoffes, chaussures, combustible : tout atteint des prix de plus en plus élevés. La valeur de l'argent diminue ; l'approvisionnement de tout ce qui est indispensable à l'existence rencontre des difficultés presque insurmontables. Si, par surcroît, la récolte de 1917 produisit des mauvais résultats, la Suisse pourra connaître une période de véritable disette. Le combustible minéral surtout, houille et anthracite, n'arrive qu'en quantité insuffisante. Nombre de chantiers sont fermés ; la ville ne fournit qu'au coke qu'au compteur-gouttes ; le bois est cher ; si, durant l'hiver, les arrivées d'Allemagne restent stationnaires, on aura beaucoup de peine à se chauffer l'hiver prochain.

C'est un spectacle impressionnant que celui qui nous est offert par ces chefs catholiques affirmant ainsi publiquement leur foi !

Après la messe, devant le Saint-Sacrement exposé, une voix s'élève claire, vibrante, où l'on sent bien que le

spontanées nationales dans l'ensemble de l'empire allemand qui font leur force. Une Belgique à moitié souveraine constituerait une protestation et une menace de guerre continue, mais le statut quo complet impliquerait aussi les plus graves dangers. Le seul moyen d'arriver au but est une séparation d'état entre les Flamands et les Wallons. Nous pouvons prendre pour point de départ le mouvement wallon, qui s'est beaucoup fortifié depuis la guerre.

Le porte-parole des conservateurs a déclaré : « La seule question devant laquelle nous soyons placés est de savoir si la côte des Flandres viendra sous notre influence ou sous celle de l'Angleterre. Mes amis doivent exiger que cette côte demeure sous l'influence militaire allemande. »

Le membre du groupe socialiste a déclaré que ce n'est pas par une politique de violations qu'on crée à l'ouest un état de choses assurant l'avenir du peuple allemand, mais par une politique d'entente mutuelle.

## La guerre sur mer

### Devant les côtes de Flandre

(Wolff.) — Dans la nuit du 2 au 3 mai un torpilleur ennemi a été coulé devant les côtes de Flandre, par nos unités d'avant-garde. Un second a été si gravement endommagé qu'il peut être considéré comme détruit.

### Torpilles et sauvages

(Officiel) — Un sous-marin allemand a torpillé et coulé, le 25 avril, à 35 milles environ de la terre la plus rapprochée, le vapeur *Bellarai*, qui transportait un grand nombre de soldats austro-hongrois. Grâce à une magnifique discipline, tous ont pu se réfugier sur les chaumes et ont été amenés en port par des bateaux patrouilleurs accueillis sur les lieux. Il n'y a eu ni morts ni blessés.

### Torpillage d'un navire américain

(Paris, 3 mai). — On mandate de Londres au *New-York Herald* que le navire-citerne américain *Vacuum*, de 2551 tonnes, allant d'Angleterre en Amérique, a été torpillé le 28 avril. Dix-sept hommes de l'équipage ont été sauvés; le capitaine et le reste de l'équipe manquent.

### Argentine et Allemagne

(Buenos-Aires, 3 mai). — Le ministre d'Allemagne à Buenos-Aires a remis au ministre des affaires étrangères une note déclarant que, à la première occasion, l'escadre impériale sabra le pavillon argentin.

(On sait que c'était là une des demandes formelles du gouvernement argentin pour le torpillage du *Montepredio* par un sous-marin allemand.)

### Brésil et Allemagne

(Rio-de-Janeiro, 3 mai). — Le gouvernement ayant reçu une information disant que le ministre du Brésil en Allemagne est incarcéré, a ordonné que M. Pauli, ministre d'Allemagne au Brésil, soit également arrêté avant son arrivée à la frontière.

(L'arrestation du ministre du Brésil à Berlin ne nous était pas connue; il y a probablement un malentendu.)

### Sépulture de la Chine et de l'Allemagne

On annonce de Berlin que l'ambassadeur de Chine, le docteur Yen, et 24 membres de l'ambassade, y compris femmes et enfants, ont quitté Berlin mardi pour se rendre à Copenhague.

Le docteur Yen ayant été accrédité auprès des gouvernements scandinaves reprendra sa fonction auprès de ces gouvernements. Toutefois, il a l'intention de prendre un congé pour lui permettre de faire un voyage dans son pays.

Un télégramme de Copenhague informe que le docteur Yen et tout le personnel de la légation sont arrivés à Copenhague, où ils ont été reçus par les représentants du ministère des

affaires étrangères. La légation restera à Copenhague jusqu'à nouvel ordre.

## La révolution russe

Une note officielle aux puissances alliées

Pétrograd, 3 mai.

M. Millicof a adressé, le 1<sup>er</sup> mai, le télégramme suivant aux représentants de la Russie auprès des puissances alliées :

Veuillez remettre au gouvernement auprès duquel vous êtes accrédités la note suivante : « Le gouvernement provisoire de la Russie a promulgué, le 27 mars, un manifeste aux citoyens, dans lequel il a exposé les vues du gouvernement de la Russie Libre sur les buts de la guerre actuelle. Le ministre des affaires étrangères, qui charge de vous communiquer ledit document et de l'accompagner des considerations ci-dessous : »

« Nos ententes se sont efforcées, dernièrement, de sonner la discorde entre les Alliés en propagant des nouvelles insinuations sur la présente intention de la Russie de conclure une paix séparée avec les monarchies du centre. Le texte du document ci-joint réfute parfaitement ces parcelles intentions. Les principes généraux qui y sont énoncés par le gouvernement provisoire concordent entièrement avec les idées élevées constamment proclamées jusqu'à ces derniers temps par les hommes d'Etat éminents des pays alliés. Ces principes ont trouvé aussi une expression héroïque dans les paroles du président de notre nouvelle alliance, la grande république d'entre-mer. »

Le gouvernement de l'ancien régime de la Russie ne se trouvait, certes, pas en mesure de se pénétrer et de partager ces idées sur le caractère libérateur de la guerre et sur la création d'une base stable pour la coopération pacifique des peuples et sur la liberté des nations opprimées; mais la Russie affranchie peut véritablement tenir ce langage, qui sera compris par les démocraties modernes, et elle s'empresse de joindre sa voix à celle de ses alliés.

Pénétrées de ce souffle nouveau de démocratie libérée, les déclarations du gouvernement provisoire ne peuvent naturellement pas donner le moindre prétexte pour en déduire que l'écorchéissement de l'ancien édifice ait entraîné un amoindrissement de la part de la Russie dans la lutte commune de tous les Alliés. Bien au contraire, la volonté nationale de mener la guerre mondiale jusqu'à la victoire décisive est encore accentuée grâce à ce sentiment de responsabilité qui incombe aujourd'hui à tous ensemble et à chacun en particulier.

Cette tendance est devenue encore plus active par le fait même qu'elle se trouve concentrée sur une tâche immédiate qui tient de si près à tout le monde, notamment de refouler l'ennemi qui envahit le territoire de notre patrie. »

Il reste entendu, et le document ci-joint le démontre, que le gouvernement provisoire, en sauvegardant les droits acquis de sa patrie, restera strictement respectueux des engagements assumés vis-à-vis des alliés de la Russie.

Fermement convaincu de l'issue victorieuse de la guerre, le gouvernement provisoire est tout aussi assuré que les problèmes qui furent soulevés par cette guerre, seront résolus dans le sens de la création d'une base stable pour une paix durable et que, pénétrées de tendances identiques, les démocraties alliées trouveront le moyen d'obtenir les garanties et les sanctions nécessaires pour prévenir, dans l'avenir, le reflux de conflits sanglants. »

## PETITE GAZETTE

### La maison natale de Calvin à Noyon

M. Frank-Pauw vient d'adresser au maire de Noyon, au nom de la Société de l'histoire du protestantisme français, une lettre de protestation contre l'hommage rendu à la mémoire de Calvin par les Allemands, qui ont fait apposer une inscription

— Pas besoin, sergent, si je caporal, je l'ai, ce plan.

Et, se levant, il alla chercher dans une des capotes suspendues au montant d'un des châssis, un rouleau de toile qu'il tendit au sous-officier.

Cela-ci le déroula, et aussitôt jeta une exclamation satisfaite.

— A la bonne heure : au moins à la compagnie on fait bien des choses.

C'est le lieutenant qui m'a fait remettre cela par l'adjudant en prenant la consigne. Il veut que les chefs de chantier sachent à toute heure ce qui se passe sous terre autour d'eux.

— Et c'est vous qui chaque jour reportez-là dessus le travail effectué la veille ?

Non, j'en fais un croquis à part et c'est le lieutenant qui le rapporte lui-même sur ce plan, pour que ce soit plus exact et aussi plus proprement fait.

Le plan à grande échelle que Jacques avait sous les yeux représentait à l'encre bleue l'ensemble du travail effectué dans la galerie où il se trouvait enfermé. Il figurait également, en pointillé, les deux galeries les plus voisines.

— Voici le « logement des mines », dit le caporal ; et il marquait du doigt une large tranchée tracée à une trentaine de mètres en avant de la dernière parallèle à laquelle elle était reliée par des espaces obliques.

— Je vois. Je suis passé par là avec le sergent Remont : voyons, orientation : voici aux extrémités les dépôts de poudre ; ici je dépose d'outils du secteur, et là je poste de mise de feu.

— C'est bien cela, sergent, il est dans la ca-

sénaie du Major de tranchée ; de l'autre côté sont enterrés les deux dynamos qui donnent la lumière électrique.

— J'y vais : l'entrée de notre galerie majeure est ici ; c'est donc le point coté 305. Quelle est la côte de la vallée de la Moselle ?

— 166 au bac de Moulin.

— Et je somme du Saint-Quentin ?

— 357 mètres.

— Et le saillant de l'ourrage sur lequel nous marchons ?

— Voici, sergent : le saillant du retranchement d'infanterie dont nous sommes tout près, une soixantaine de mètres au plus, est la cote 347 : mais de saillant de la caponnière sur laquelle nous marchons, et qui est à 40 mètres plus loin, est à la cote 350.

— Cette cote 312, c'est celle du fossé ?

— Oui, il a 8 mètres de profondeur ; si nous restons là, ce qui nous sommes, à 322, vous voyez que nous arrivons à 20 mètres au-dessous du fond du fossé ; ça me paraît beau-coup.

— Il est probable que nous nous maintenons à cette profondeur pour passer sous les murets de contre-mise des Allemands ; nous remonterons quand nous les aurons dépassés.

— Oh ! oui, sergent, on remontera, c'est sûr.

A cette étude, le calme leur était revenu, l'énergie de ces voies, de ces distances de quelques mètres gagnés chaque jour péniblement, de ces reliefs d'ouvrages, était la conversation habituelle du secteur et avec une belle tranquillité, Bernard pouvait dire, sans songer qu'il était prisonnier de la terre :

— Nous sommes à vingt mètres au-dessous du fond du fossé, mais on remontera.

— C'est bien cela, sergent, il est dans la ca-

## Professeurs russes

On nous écrit de Berne :

La Société de l'histoire du protestantisme français exprime le désir que cette inscription soit remplacée par une autre, vraiment française.

Echos de partout

### AUTOUR D'UN POIDS PUBLIC

Dans une importante commune fribourgeoise, il était question récemment de la construction d'un poids public, mais, comme cela arrive fréquemment, le projet avait des adversaires.

Cependant, ses partisans furent les plus fins et l'eurent gain de cause.

Il y avait, dans l'adulte commune, un honorable bourgeois, qui n'avait qu'à plaider une cause pour la faire échouer.

Ainsi, dégoûté de la vie publique, l'excellent bourgeois s'était bien dit que plus jamais les affaires communales ne dérangereraient.

Les partisans du poids public allèrent le trouver, le priant de parler contre le projet.

Ils essayèrent d'abord un refus, comme c'était prévu, mais, à force de supplications, l'avocat amateur accepta la mission qu'on lui confiait.

Il plaidait chaleureusement contre le projet, et le projeta passera de matin, au nombre de 300, avec de nombreux officiers serbes ; les seconds, le soir.

Le procès Mühlemann

On nous écrit de Berne :

La date du procès Mühlemann et consort est fixée au vendredi 11 juillet. La Cour pénale du Tribunal fédéral sera présidée par M. le juge Oster. Les débats auront lieu à Berne.

Le front italien

On nous écrit de Berne :

Le gouvernement italien organise une visite au front, à laquelle il a invité les nations neutres à se faire représenter. La Suisse sera représentée par M. Cattori, du Tessin, ancien conseiller national et directeur du *Popolo e Libertà*.

M. Paul Morard

M. Paul Morard voulait distinguer entre la commune et les propriétaires. Les propriétaires n'ont pas été invités à aucune assemblée. Dans des questions de ce genre, il faudrait convoquer personnellement les intéressés. Le Conseil d'Etat a approuvé les décisions de la commission de taxation. Le comité, à l'unanimité, propose d'accueillir favorablement la pétition.

M. Chuard, commissaire du gouvernement, dit que les propriétaires de la commune du Pâquier n'ont assisté à aucune des séances auxquelles ils ont été convoqués.

M. Perrier, commissaire

people, le renvoi au Comité

M. Romain Chatton

commission des pétitions

Le Grand Conseil passe à l'ordre du jour et

M. Franney expose la pétition de la Société

de secours mutuels des institutrices fribourgeoises qui demandent à être mis au bénéfice des allocations extraordinaires accordées aux fonctionnaires de l'Etat en raison du renchérissement de la vie. Cette réclamation est fondée, aux yeux du rapporteur. Les institutrices doivent être considérées comme des fonctionnaires. La commune pourra d'ailleurs participer aux allocations qui seraient versées. La commission propose le renvoi de la pétition au Conseil d'Etat, avec recommandation.

M. Maurice Berset appuie chaleureusement la pétition.

La pétition est renvoyée au Conseil d'Etat, avec recommandation.

M. Blanc insiste sur l'urgence de la question.

M. Bosset appuie la pétition, en remarquant

qu'il ne faudrait pas trop exiger des communes

Prélever dans la caisse communale une cotisation un peu forte en faveur de l'institutrice

soit contrariait à la loi.

M. Deschenaux, commissaire

Le Grand Conseil passe à l'ordre du jour et

M. Franney expose la pétition de la Société

de secours mutuels des institutrices

qui demandent à être mis au bénéfice des allocations extraordinaires accordées aux fonctionnaires de l'Etat en raison du renchérissement de la vie.

M. Perrier appuie la pétition.

La pétition est renvoyée au Conseil d'Etat,

avec recommandation.

M. Blanc insiste sur l'urgence de la question.

M. Bosset appuie la pétition, en remarquant

qu'il ne faudrait pas trop exiger des communes

Prélever dans la caisse communale une cotisation un peu forte en faveur de l'institutrice

soit contrariait à la loi.

M. Deschenaux, commissaire

Le Grand Conseil passe à l'ordre du jour et

M. Franney expose la pétition de la Société

de secours mutuels des institutrices

qui demandent à être mis au bénéfice des allocations



**Servante de cur**

Personne demande place  
dans une cure de la Suisse  
romande.  
S'adresser sous P 261 B à Fribourg.  
Publicités S. A., Bulle.

RÉDA

ADMINI

SUREAU DES

Imprimer

évenues de Pérouse

ABONN

1 mois

Salles 1. 50

Krausse 1. 50

Tous les bureaux de

réveiller le prix de l'

vent une partie de 10

temps de chèque

p. 1. X.

ON DEMANDE

pour le 15 mai

jeune fille sérieuse

sachant bien faire la cuisine

dans petit ménage aux environs de Fribourg.

S'adr. sous chiffre P 2155 à Fribourg.

Publicités S. A., Fribourg.

On demande, comme vo

lontaine, une

JEUNE FILLE

désirant apprendre l'italien.

S'adresser à M. Wasser, à

Alpenblick, Engelberg (canton d'Unterwald).

Nou

L'incident

bassadeur

Prise

progrès

L'affaire du bombardement

par un avion étranger

on inclinait à le prouver

à laquelle s'étais

bardeur, ce malheur

d'une erreur et non

lancé. Un avion fra

territoire ennemi et

qui ont causé le dég

sait. Hier, le ministre

est présenté au Con

regret de son gouvernement

d'dommages voulus

La grande attaque

trième acte de l'offensive

front de la ligne Hinden

fried, dans le style

— a eu jusqu'à ce

Au nord de la

troupes britanniques

1 kilomètre à l'est

pris le 28 avril, et

terrain, adjacent, au

l'ouest, sur une étendue

demi. Au sud de Fre

la Scarpe, pas de ch

Au sud de la Scarpe,

jusqu'à la route Arras

route, combats

long de la Sensée;

Artois, Chéry et

amulé par des combats

Au delà de la Sensée,

région Boullecourt-Q

glaise maintenue en

verses.

Le chiffre des pri

troupes britanniques

Le communiqué

perte de Fresnoy et

de première ligne, les

Allemands ont fait 6

prisonniers. D'après

rapport anglaise a été

dix-sept divisions.

Dans le secteur d

un feu d'artillerie

hier entre Soissons e

au paroxysme dans

Reims, où les Fran

matin, à l'attaque o

probablement contre

la première ligne alle

me étendue de quel

lait six cents prisonniers.

Au nord de l'Aisne

cuit, contre la croupo

que qui a eu un imp

Le promontoire de

l'extrémité orientale

nent la vallée de l'Aisne

est situé à flanc d

est du promontoire :

et le relais, d'une part,

qui suit les côtes de

route Reims-Laon,

L'objectif de l'offensive

était d'enlever l'éperon

bordant à l'est, par le

Bois, et à l'ouest, en

l'Aisne. Le résultat

qu'à l'est, l'assaillant

ser jusque sur l'arête

menée à descendre la

valle vers le fond de

Vaucière). Le village

au flanc du promonto

en mauvaise posture,

hier le coup de gr

les Allemands ont d

dant cent cinquante

**Les Grands Magasins de Confections****KRENER-NAPHTALY, Fribourg**

24, RUE DE ROMONT, 24

offrent un très beau choix

de Complets modernes pour hommes et jeunes gens

A QUALITÉ ÉGALE

TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

Nos prix :

50.- 60.- 70.- 80.-

(Une série de COMPLETS à 40 francs)

Grand choix en pantalons à 7, 10, 12, 15, 18, 20, 22 et 25 francs

Costumes pour enfants à 10, 12, 15, 18, 20, 22, 25, jusqu'à 38 francs

Habits lavables pour enfants depuis 5 fr.

Vestons alpaga à des PRIX TRÈS AVANTAGEUX

**Nos achats importants, faits en temps voulu, dans de bonnes conditions, nous permettent d'offrir comme autrefois le plus grand choix sur place et le plus avantageux.**

**Commerce de fer fribourgeois**S. A.  
Fribourg

90, rue du Pont-Suspendu et rue de Lausanne, 85

Nous avons l'avantage d'informer notre honorable clientèle que nous avons ouvert une AGENCE, à la rue de Lausanne, N° 85, vis-à-vis de l'Evêché.

P 2170 F 2225

Machines et outils agricoles

Articles pour voitures

Quincaillerie-Outils-Ferrments de bâtiments

VERRE A VITRES-COUPE SUR MESURE

Articles de ménage

**La Brasserie du Cardinal**

ENGAGE

de bons manœuvres et charretiers

pour Fribourg et pour son dépôt de Genève.

Se présenter aux bureaux de la Brasserie.

1302

**SCIEUR**

On demande, pour l'été, un bon ouvrier scieur, marié ou non. Scieuse de filiation, lange maternelle : le français ; 300 fr. par mois, logé, plus gratification. Travail assuré pour plusieurs années. On paiera le voyage de la famille.

P 2240 F 2225 à Publicités S. A., Fribourg.

A LOUER

dans les environs de Fribourg

un petit chalet

meublé, de trois chambres, avec

piscine.

S'adr. sous chiffre P 2161 F à Publicités S. A., Fribourg.

Les chapeaux de paille les plus nouveaux

CHAPELLERIA

GALLEY

24, rue de Lausanne, Fribourg

ON DEMANDE

une jeune fille

sachant faire un peu la cuisine

Occasion d'aider au café.

Offres sous P 2161 F à Publicités S. A., Fribourg.

**PENSION D'ENFANTS**

Bergsonne " GSTAAD

Maison recommandée par des médecins. Gare d'air. Bain de soleil.

P 3015 Y 2270

Véritables FAUCHEUSES, " Mac Cormick ",

FANEUSES, râteaux à cheval.

MEULES pour faucheuses.

BARRES COUPEUSES à regains, couteaux,

lames, doigts, etc., pour tous les systèmes.

SUPPORTS de timons.

E. WASSMER

Fribourg

**A vendre ou à louer**

pour le 22 février 1918, un bon et beau séminaire de 17 pièces de terre et 13 poses de bois avec variés bâtiments d'exploitation, tout en un seul mas.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Walther

Bertelsky, vétérinaire, à Givisiez.

P 2161 F 2276

A VENDRE

au Lac-Noir

pour cause de décès, joli chalet à

2 étages, bien signé : 3 chambres,

cuisines au rez-de-chaussée, 4 ch.

au 1<sup>er</sup> étage : galeries, 2 grandes

jardins, source et fontaine.

PERRIER, Lac-Noir.

**A VENDRE**

pour cause de départ, à l'état neuf, prix modéré.

S'adresser à A. STICKY,

Pont-Suspendu.

279

**BOTTINES**

pour enfants, bouts fer

BOTTINES pour enfants, empeignes

**BOTTINES**

pour filles et garçons, ferrées

extra 11.— 12